

Compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2019 de l'école élémentaire des Trois Maisons

Début de séance : 17 h30

Etaient présents :

Enseignants : Mesdames ALNOT, BEAUVOIS, CAREME, JACQUEL, JEAN, MRATINKOVIC, PYTHON et Messieurs LORAILLERE, SIMONNOT, VALLANCE

Directrice : Madame TREVIS

Parents élus : Mesdames ALLIX, LUPORSI, MEMMI, RINGER et Messieurs NAU, NICOLAS

Mairie : Madame POMMIER-OSTERMANN représente la Ville de Nancy

Absents excusés :

Enseignants : Madame BARRET, Monsieur ZENTNER (RASED)

Parents élus : Mesdames DEQUEN, SAYOUR, Messieurs FUAHEA, MEMMI

DDEN : Madame WORMS

1- Présentation de l'équipe enseignante, présentation et rôles des représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école

-Nous accueillons trois nouveaux enseignants : Mlle BEAUVOIS, Mr LORAILLERE et Mr VALLANCE.

- Et durant ce mois de novembre, nous allons accueillir un service civique : Mlle GERARD Céline. Elle va travailler pour l'animation de la BCD, de l'aide aux enseignants pour des activités artistiques, de l'aide pour les sorties scolaires, un renfort lors de l'accueil et des récréations.

Rôle des parents d'élèves élus

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.

Au sein du conseil d'école

-Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

-Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants.

2- La rentrée scolaire : les effectifs

L'effectif de l'école est de 156 élèves à ce jour :

1 CP à 17 élèves

1 CP/CE1 à 20 élèves (7+ 13)

1CE1/CE2 à 22 élèves (12+10)

1 CE2 à 24 élèves

3 CM1/CM2 (2 CM1/CM2 à 24 élèves et 1 CM1/CM2 à 25 élèves).

3- Le RASED : les missions des membres du RASED :

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves de l'école en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Élèves concernés

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de sa réussite.

Intervenants

Le RASED de l'école rassemble un psychologue (Mr Zentner) et une professeure des écoles spécialisée (Mme Barret). Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante. Ils interviennent auprès des élèves du CP au CM2, en classe ou en petits groupes.

4- Le règlement intérieur de l'école :

Nous proposons trois modifications à ce règlement :

Paragraphe 3 : Vie scolaire: Comportement : " *L'équipe enseignante se réserve le droit d'interdire certains jeux*".

Paragraphe 5 : Les objets dangereux (dont les sucettes *et les parapluies*) sont interdits dans l'école.

Les éventuels téléphones portables sont éteints dans l'enceinte scolaire *et soumis à autorisation de l'enseignant et de la directrice*.

Paragraphe 7 : « *La coopérative d'école, affiliée à l'OCCE, accompagne des activités et des projets éducatifs* ».

---→ **Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté ce jour à l'unanimité.**

5- **Situation des comptes de la coopérative de l'école:**

Photos de classe : Recettes : 980 Euros/ Dépense : 507 Euros/ Bénéfice : 473 Euros

OCCE : Cotisation 2019/2020 des familles : 1 110 Euros/ Affiliation à l'OCCE : 402,78 Euros (dont l'assurance)

Au 05/11/2019 : le solde du compte est de 1 039,57 Euros

Je vous rappelle que les comptes sont consultables à tous moments sur simple demande.

6- **Le nouveau projet d'école 2019-2023 et actions principales:**

L'équipe présente le nouveau projet d'école 2019-2023.

Les trois axes du projet d'école 2019/2023 sont :

- .Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins des élèves
- .Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements
- .Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

Ce nouveau projet d'école a fait l'objet de nombreuses réflexions de l'équipe enseignante depuis cette rentrée en respectant le cadre national : les programmes du socle commun : faire réussir tous les élèves et renforcer la maîtrise des fondamentaux (Mathématiques, Français), y inclure les trois parcours (PEAC : Parcours Education Artistique et Culturel, Parcours Santé, Parcours Citoyen), y inclure PEDT (Projet Educatif Du Territoire : faire du lien avec les activités du périscolaire)

Dans chaque axe, les enseignants présentent **quelques fiches actions**, correspondant à des objectifs spécifiques et dont la mise en œuvre débutera cette année.

Axe 1 : « Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins des élèves»,

-**Fiche action 2** : Permettre à chaque élève d'être acteur dans un projet collectif et renforcer ses compétences du socle commun. Les élèves de 4 classes de cycles 2 et 3 seront répartis en 4 groupes mélangeant les classes afin de créer un parcours sonore sur le thème du jardin. Projet autour du jardin enchantant avec un intervenant extérieur et diverses sorties : jardin éphémère, jardin botanique, musée de la lutherie de Mirecourt...

- **Fiche action 3** : Mettre en œuvre des stratégies d'enseignement permettant de développer davantage la démarche réflexive chez l'élève. Projet scientifique avec diverses sorties et divers partenaires : MJC des Trois Maisons, Fête de la Science, Centre Pilote la Main à la Pâte du Grand Nancy, Cité des Sciences à Paris...

Axe 2 : « Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements »,

- **Fiche action 6** : Faire vivre aux élèves plusieurs traditions allemandes tout au long de leur scolarité

(Petit-déjeuner allemand, Défilé de la Saint-Martin, Carnaval avec l'école maternelle...).

Les enseignants remercient Mme PIOT-MAHYER et la boulangerie « Sucré Salé » pour leur aide dans la fabrication de petits pains lors du petit-déjeuner.

Axe 3 : « Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite »

-Fiche action sur le quart d'heure de lecture tous les jours : « Silence, on lit ! ».Moment bénéfique pour tous les élèves de l'école qui apprécient beaucoup ce moment.

-Les parents d'élèves demandent si des actions sont prévues autour des numéros d'urgence. Ce point est travaillé dans toutes les classes de diverses manières : intervention de l'infirmière scolaire, permis piéton, AFPS...

7- Les évaluations Nationales CP et CE1 :

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales durant la 3^{ème} semaine de septembre. Les évaluations nationales ont lieu en début de CP, en milieu de CP et en début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux enseignants de disposer d'un point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté. Les résultats des élèves seront remis aux familles et commentés par son professeur juste après les congés scolaires de Toussaint.

De plus, les parents des élèves de CP et de CE1 ont été destinataires d'une note explicative avant la passation des évaluations de Septembre.

8- Les exercices de sécurité à l'école :

5 exercices minimums doivent avoir lieu durant l'année scolaire :

- 2 exercices incendies : un exercice a eu lieu le jeudi 19 septembre 2019 et le prochain exercice aura lieu au cours du deuxième trimestre d'une façon inopinée. Pour le 1^{er} exercice : Bon déroulement : les 7 classes sont sorties en 2 minutes et 08 secondes.

- 3 exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Ces exercices doivent permettre aux élèves d'acquérir les bons gestes dans des situations de risque majeur quel qu'il soit.

*PPMS face aux risques majeurs vient d'être réactualisé en octobre 2019. Un exercice de mise à l'abri aura lieu avant la fin du mois de novembre 2019.

*Le PPMS attentat Intrusion a été réactualisé en septembre 2019 et un exercice a eu lieu le jeudi 17 octobre.

2 réactions sont possibles en cas d'attaque à l'intérieur de l'école :

- *S'échapper* : différents itinéraires de fuite ont été étudiés, les sorties possibles identifiées, les lieux de repli connus
- *S'enfermer* :
 - Pour répondre à cette démarche d'entraînement, un exercice de mise à l'abri renforcée à cause d'une intrusion malveillante a donc eu lieu en octobre 2019. Cet exercice a permis d'expérimenter ce PPMS attentat Intrusion : **S'enfermer**.
 - Les classes se sont enfermées dans leur salle de classe. Ensuite, les enseignants ont respecté la procédure et se sont barricadés dans leur classe avec du mobilier de la classe. D'autres actions ont été effectuées : éteindre les lumières, se cacher ou s'allonger au sol. L'exercice a duré 22 minutes. La fin de l'alerte a été donnée par 2 signaux : un coup de corne de brume et un contact téléphonique sous forme de SMS. Les enfants ont été très calmes et silencieux. L'usage des téléphones portables des enseignants en mode vibreur permet une levée de l'alerte facilitée.
 - Cet exercice a fait l'objet d'un travail d'explication préalable avec les élèves.

Nous remarquons que les entraînements sont efficaces. De bonnes habitudes se mettent en place.

C'est en s'entraînant que les élèves acquièrent de bonnes habitudes.

Des problèmes matériels ont été mis en évidence au cours de cet exercice :

- La porte de la classe 1 fonctionne mal.
- Les élèves dans les classes 6, 7 et 8 sont visibles depuis la verrière. Des films opaques pourraient être posés sur la première hauteur des fenêtres de la verrière ?
- La porte principale de la verrière, même fermée à clé, ferme mal et peut s'ouvrir facilement.
- Les élèves des classes : 1 et 13 sont visibles depuis l'escalier de secours de la cour 22.
- Le nombre de clés possédé par chaque enseignant est trop important, il serait préférable de mettre en place un passe.

9- Demande de travaux et d'équipements pour l'année 2019-2020 :

- achat d'une échelle escabeau pour les affichages
- la toiture de la verrière a des fuites
- bureau de direction : peinture du bureau + achat d'une armoire + un panneau d'affichage + un panneau Velléda magnétique
- Hall d'entrée : achat de 2 chaises pour accueillir le public + faire des étagères pour le placard du hall
- toilettes : investir un WC pour le transformer en toilette adulte

- peinture de la BCD + achat de mobilier pour la BCD (pouf + meuble de rangement de livres)
- salle de classe de Mme ALNOT : peinture + sol à refaire + un meuble de rangement
- salle des maîtres : refaire le sol + un meuble porte documents + un meuble de rangement

La municipalité confirme que certains travaux sont déjà prévus : salle de classe de Mme Alnot, sol de la salle des maîtres, bureau de la directrice, sous-face sous le préau (près de la cantine) et le toit de la verrière.

L'équipe enseignante, ainsi que les parents d'élèves, remercient la municipalité pour tous les travaux faits et à venir.

- Par rapport aux travaux dans la rue du faubourg, une question se pose par rapport à la mise en place d'une bande d'éveil de vigilance installée au milieu de la rue Saint Fiacre.

Mme Pommier-Ostermann apporte également quelques informations :

- Restauration scolaire : facturation au mois depuis septembre 2019.

Les parents interviennent par rapport à la qualité de la viande. Beaucoup d'enfants ne mangent pas la viande et cela augmente le gaspillage alimentaire.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire : mise en place progressive de pesées et d'un défi.

- Mme Nawrot, à la ville de Nancy, peut aider les familles qui en auraient besoin par rapport au portail famille.

- Partenariat avec @enfance : interventions dans les classes de CM1 autour du cyber-harcèlement.

- ENT (Espace Numérique de Travail) des écoles contiendra également des informations sur tout ce qui est périscolaire.

Prochaines dates :

Conseil d'école n°2 : mardi 10 mars 2020 à 18h00.

Conseil d'école n°3 : mardi 16 juin à 18h00

Nous remercions toutes les personnes présentes lors ce conseil.

Fin de séance : 19h45